

A l'attention de Monsieur Tinturier, commissaire enquêteur  
Mairie de Courbevoie  
2, place de l'Hôtel de ville  
92 400 Courbevoie

Courbevoie, le 30 janvier 2010

Monsieur le commissaire enquêteur,

Conformément à l'article 3 la loi n° 83-630 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement (dite loi Bouchardeau), nous souhaiterions que l'enquête publique relative au projet de PLU de Courbevoie soit prolongée de quinze jours, afin que tous nos concitoyens disposent d'un délai suffisant tant pour consulter le dossier et consigner leur avis. En effet, la Ville a peu mobilisé les Courbevoisiens sur ce projet et ses enjeux (même pas une page double dans l'article du Courbevoie Magazine consacré à ce sujet). Nous constatons lors de nos échanges avec les Courbevoisiens, que beaucoup ne sont pas encore informés et conscients de cette enquête publique et beaucoup d'entre eux nous font part des délais très courts pour se manifester. Ce délai supplémentaire permettrait de toucher un public plus large.

Par ailleurs, nous nous étonnons que le dossier d'enquête ne soit pas disponible dans le hall de l'ancienne mairie, lieu de l'exposition « Découvrez votre ville de demain ». Nous tenons à vous alerter sur la confusion de nombreux Courbevoisiens entre l'exposition sur le projet et le dossier du projet lui-même, seul support légal de cette enquête. Beaucoup d'habitants ont ainsi cru avoir vu le dossier après avoir visité l'exposition, aucune information claire n'étant donnée sur l'existence du projet complet en mairie. Ce point nous semble extrêmement préjudiciable au bon déroulement et à la validité de cette enquête publique et nous vous remercions d'y faire remédier au plus vite.

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous accorderez à notre demande et vous prions de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, nos sentiments les meilleurs.

Martine VOLARD



Conseillère municipale  
Présidente du Groupe « Mouvement  
Démocrate Courbevoie »

Patrick BOLLI



Conseiller municipal  
Membre de la commission urbanisme,  
environnement et travaux